

mon village Samatan



P.2
Brèves

P.3
Édito

P.4-5-6
Actualités

P.7-8-9
Dossier

P.10-11
Vivre à Samatan

P.12
Agenda



P.7-8-9 — Dossier

Biodiversité à protéger



01. Mobilisation

27/09

Les pompiers volontaires ont symboliquement posé leurs casques et bips pour signifier leur colère contre une éventuelle remise en cause de leur statut.



01

02. Octobre rose — 19/10

Toujours autant de danseurs pour soutenir la Ligue contre le cancer à l'occasion d'Octobre rose, le mois de sensibilisation au cancer du sein.



02

03. Halloween des parents

25/10

L'Association des parents d'élèves de l'école Chaze n'a pas manqué de fêter Halloween.



03

04. Commémoration — 11/11

Une commémoration forte en émotion avec la présence des enfants des écoles de Samatan.



04

05. Foie gras et salon

07/11 et 28-30/11

La culture et la tradition gasconnes ont connu deux temps forts en ce mois de novembre : le concours foie gras et le salon Gasconh'à table avec l'intronisation d'un préfet et d'un chef étoilé par la confrérie du foie gras.



05

06. Habitat — 26/11 et 15/12

Deux ateliers d'échanges entre citoyens désireux de co-construire un projet d'habitat inclusif (lire page 5).



06

07. Téléthon

06 et 07/12

Durant deux jours, la mobilisation des bénévoles et votre engagement ont permis de récolter 2 935,50 € en faveur du Téléthon.



07



08

08. Aînés — 17/12

Grand moment convivial que ce repas de Noël des aînés du Centre communal d'action sociale.

09. Noël à Samatan — 20/12

Une calèche, un père Noël, des animations et un film, petits et grands ont fêté ensemble Noël.



09



10

10. Vœux — 03/01

De l'émotion pour la dernière cérémonie des vœux du maire, Hervé Lefebvre.

Brèves

D'autres événements sont à retrouver dans nos pages Actualités et Vivre à Samatan. Certains de ces sujets ont fait l'objet d'un développement approfondi à retrouver sur notre site et sur notre page Facebook.



À NOS LECTEURS

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026.

Afin de respecter les règles édictées par le Code électoral sur l'équité entre tous les candidats en période préélectorale (article L52-1 du code électoral), l'éditorial de Mon village Samatan sera suspendu jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal.

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE

VILLAGE VACANCES Lors du dernier conseil municipal du 1^{er} juillet, il a été acté de remplacer la Délégation de service public (DSP) du village vacances par un bail commercial (Mon village Samatan n°52). Ce changement juridique exige du temps. D'ici sa mise en place, il a été décidé de prolonger l'actuelle DSP de deux ans avec un loyer annuel inchangé (200 000 € HT).

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE PLUi (voir page 6)

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE

MAISON DE LA CHASSE
Le conseil approuve la mise à disposition ponctuelle de la Maison de la chasse et de ses abords à un organisme de formation canine basé à Monferran-Savès. Tarif fixé : 100 €/jour. Cependant, le maire, Hervé Lefebvre, tient à préciser qu'en cas d'urgence – traitement d'une bête tuée par accident en dehors d'une session de chasse – la Société de chasse devra disposer du lieu sans restriction.

CINÉMA « Nous avons la chance d'avoir un cinéma à Samatan. Celui-ci est particulièrement

précieux pour les publics scolaires », a rappelé le maire. Mais, à l'instar des autres salles obscures de l'hexagone, le cinéma connaît une baisse de fréquentation (chiffres nationaux du CNC). Ainsi, même si l'association du cinéma n'a pas sollicité de subventions depuis 2020, le déficit d'exploitation est bien réel. Le conseil vote à l'unanimité une subvention d'équilibre de 7 000 € et incite l'association à déposer une demande de subvention annuelle dans l'avenir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE

FORÊT GOURMANDE (voir p. 5)

RÉSEAUX Pour un montant de 36 960,04 €, la ville contribue

au programme d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques dans le quartier autour du collège François-de-Belleforest. Travaux portés par le Syndicat départemental Territoire d'énergie du Gers.

PONT DU MARCADIÉU

Cet ouvrage a fait l'objet d'une inspection, en 2023. Il en résulte un « ouvrage dont la structure est gravement altérée et qui nécessite des travaux de réparation en urgence ». Une étude complémentaire (disponible en mairie) souligne les travaux à entreprendre. Le montant est estimé à 152 675 € HT. La mairie va déposer une demande de subvention au Programme national des ponts à hauteur de 60%.

Actus

TRAVAUX

Padel



Tout beau, tout neuf le padel !
Réservation d'un créneau sur :
<https://tenup.fft.fr>

Stade

Pierre Brocas



Après l'accessibilité à la tribune principale (Mon village Samatan n°51), les employés communaux ont procédé à la création d'une plateforme d'accueil pour installer les bancs de touche.

Club house

Rénovation intérieure du club house du tennis avec également pose d'un système de vidéo protection. Travaux menés en régie en partenariat avec le Tennis club de la Save.



+ d'infos
sur le site
samatan-gers.com

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Mode d'emploi

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Vous serez amenés à élire les conseillers municipaux au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable. **Compte tenu des derniers chiffres du recensement (lire page 5), la commune voit son nombre d'élue(s) siégeant au conseil municipal passer de 19 à 23.**

LE DÉROULEMENT DU SCRUTIN

Mode de scrutin

Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel. Si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, il lui est attribué un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés (en fonction du nombre de suffrages obtenus).

Élection du maire

Il est élu par le conseil municipal lors de la première réunion qui suit l'élection des conseillers municipaux, soit avant le 22 mars en cas d'un seul tour, soit le 29 mars au plus tard.

Conseil communautaire

Lors de ces élections municipales, vous voterez également pour désigner les conseillers communautaires du Savès. Sur les 47 sièges à pourvoir, 9 viendront de Samatan. Par la suite, le conseil élira au sein de son assemblée le président et son équipe.

Dans un premier temps, assurez-vous que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

— **Jour du vote.** Munissez-vous d'un titre d'identité valide (carte nationale d'identité, passeport, etc.). La carte d'électeur est conseillée mais seul le titre d'identité fait foi : <https://www.info.gouv.fr/actualite/pour-voter-noubliez-pas-vos-papiers-didentite>

— **Horaires.** Ouverture des bureaux de vote de 8 h à 18 h.

— **Vote par procuration.** Vous ne pouvez vous rendre physiquement au bureau de vote le jour J ? Pas de panique ! Vous pouvez voter par procuration. La démarche à suivre en tant que « mandant » : faire une procuration en ligne via <https://www.maprocuration.gouv.fr>

Ensuite, vous devrez la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement à « maprocuration ».

Ce téléservice vous permet aussi de résilier une procuration en suivant la même démarche.

Nouveau : il est désormais possible de donner sa procuration au « mandataire » sans se déplacer (100% en ligne) pour les électeurs disposant d'une identité numérique confirmée.

Entrenez cette démarche le plus tôt possible.

Important : si vous êtes finalement disponible le jour de l'élection, vous pourrez tout de même voter en personne, à condition que votre mandataire n'ait pas déjà voté à votre place.

LOGEMENT

Habitat inclusif

La ville conduit un projet d'habitat inclusif de 13 logements (essentiellement des T1 et T2) place des Cordeliers. Et ce pour répondre à « la demande de petits logements », souligne Erik Constensou, adjoint à l'urbanisme. Ces appartements, qui offrent une solution alternative pour les personnes qui ne veulent pas aller en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, comporteront un espace de vie partagé. Par ce projet, il s'agit aussi de revitaliser le centre-bourg, lutter contre l'isolement et impliquer les futurs résidents dans des activités communes. Dans cette optique, deux ateliers participatifs se sont déroulés fin 2025 pour penser avec les futurs usagers un projet qui corresponde à leurs souhaits tout en favorisant le bien vieillir. Le dépôt du permis de construire est envisagé à l'été 2026.

RECENSEMENT

Hausse de la population

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les populations de référence millésimées en 2023 sont en vigueur. La population municipale au 1^{er} janvier 2023 s'établit à 2 517 habitants, soit + 147 (2 370 en 2017).

Si l'on ramène cette croissance sur une échelle de trois ans (soit 2020 à 2023), l'augmentation est encore plus spectaculaire : + 137 habitants, soit 5,76 % ou 1,92 % de croissance annuelle (soit 3 fois la moyenne nationale).

Si l'on ajoute le chiffre de la « population comptée à part* », la population totale s'établit à 2 621.

* C'est la population statistique comparable à la population sans double compte des précédents recensements. La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune (source INSEE).

Actus

TRAVAUX

Réserve incendie

À proximité du terrain annexe du stade Pierre Brocas, création d'une dalle pour permettre aux véhicules des sapeurs-pompiers de mieux accéder à la mare qui sert de réserve incendie.

Salle Dieuzaide

Suppression d'une cloison, travaux d'isolation, pose d'un faux plafond et peinture, la salle Dieuzaide a fait peau neuve en gagnant même en volume. Des travaux d'isolation au niveau du sol et d'insonorisation sont envisagés dans l'avenir.

ENVIRONNEMENT

Diagnostic arbres

Cet automne, la Ville a mandaté ONF Vegetis (nouvelle appellation de l'Office national des forêts) afin d'effectuer un diagnostic de l'état de santé des différents arbres de la ville.

Forêt gourmande

Porté par l'association Savès climat, il s'agit d'un « jardin conçu comme un système global, composé de différents éléments en interaction les uns avec les autres, produisant une abondance de ressources qui seront partagées équitablement entre les êtres vivants qui le composent et le jardinier ou la jardinière qui le cultive ». Cette forêt de 13 arbres et 40 arbustes se situera à la base de loisirs (derrière les sanitaires du pumptrack où se trouve déjà un verger). Selon les concepteurs, une telle forêt augmente « la biodiversité », favorise « la régénération des sols », « crée du lien social » et sert de « zone d'apprentissage ».

Communauté de communes



Savès Game Show

1^{er} novembre

Le jour de la Toussaint, les gamers et autres geeks s'étaient donné rendez-vous devant les écrans et autres figurines du Savès game show organisé avec le Local jeunes.



Forum de l'emploi

4 novembre

4^e édition consécutive des Rencontres emploi et entrepreneuriat, organisées en partenariat avec France travail.

Visite du chantier
de l'école



CHANTIER DE L'ÉCOLE CHAZE

Le bâtiment fait sa promotion

La Fédération départementale du bâtiment a organisé des visites scolaires au sein du chantier de l'école Yves Chaze. Une opération de communication pour « susciter des vocations », selon Nathalie Lacroix, présidente de la Fédération du bâtiment du Gers.

Tout au long de la matinée du vendredi 10 octobre, pas moins de cent soixante jeunes issus de cinq collèges du département (dont celui de Samatan), mais aussi des étudiants en BTS de la filière construction bois du lycée Garros, guidés par des architectes et des professionnels du bâtiment, ont déambulé dans le chantier de rénovation de l'école Yves Chaze. « C'est le seul chantier du Gers que nous avons retenu pour cet événement national (Les coulisses du bâtiment, ndlr), qui se tient sur deux jours. Un chantier intéressant et bien avancé pour leur présenter les nombreux corps de métier. »



TRANSFERT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Depuis le 7 avril 2025, la Communauté de communes du Savès suit et gère tous les documents d'urbanisme communaux existants, tout en travaillant sur l'élaboration PLUi. Ce changement entraîne forcément un transfert de charges. Les 30 septembre et 28 octobre, le conseil municipal a dû se prononcer sur les différents moyens dudit transfert et a opté pour la méthode dite de « l'accord local ». Celui-ci prévoit une contribution de chaque commune en fonction du nombre d'habitants et de la nature de l'ancienneté du document d'urbanisme en vigueur, à savoir le Plan local d'urbanisme de Samatan (PLU).



Un vol d'oiseaux
au dessus de la place
de la Fontaine

Biodiversité : un bien commun à protéger

« La biodiversité s'effondre à un rythme sans précédent. Les évaluations scientifiques mondiales de l'état de la biodiversité montrent que plus d'un million d'espèces vivantes sont menacées d'extinction en raison des activités humaines, ce qui engendre des bouleversements qui auront des conséquences sur les sociétés humaines (événements climatiques extrêmes, destruction d'habitats, déclin de la biodiversité, pollutions, insécurité alimentaire, émergence de maladies et atteintes à la santé animale, humaine et environnementale). »

PROTECTION

DU VIVANT

Castor

Loin de son image d'Épinal de joli travailleur des cours d'eau du continent nord américain, le castor contribue fortement à la préservation des écosystèmes. Par la construction de barrages, ce plus gros rongeur semi-aquatique d'Europe (animal protégé depuis 1968) crée des milieux humides qui sont des habitats pour de nombreuses espèces tout en réduisant l'érosion des sols et en retenant les sédiments. Le castor par son action fabrique des pièges à carbone et, dans certains cas, limite la baisse des niveaux et l'assèchement des petits cours d'eau.

Animaux des sols

Lorsque l'on évoque les « puits de carbone » (lieux qui absorbent et stockent le CO₂), on pense souvent aux forêts ou aux océans. Mais savez-vous que par leur activité incessante la faune des sols, vers de terre, rongeurs et autres insectes, captent le carbone ? Comment mieux préserver cette faune ? « Déjà, on ne l'agresse pas : pas d'artificialisation, le moins de pesticides possible, et pas de labour car ça tue la vie du sol. À la place, on la nourrit en lui donnant le plus possible de matière organique. Il faut mettre nos déchets dans les terres : ceux de la cuisine (...) ceux de nos toilettes et ceux du bétail, comme le fumier », selon le biologiste Marc-André Selosse, cité par Libération (Numéro 13 821 du 24-25 décembre 2025).

Le goupil fait débat

Dans le Gers, le renard est répertorié dans l'une des trois catégories des Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (Esod). Il peut donc – au même titre que la belette ou la fouine – être chassé. « On n'est pas là pour modifier la nature, mais la réguler pour mieux la préserver », assure Jean-Jacques Esclassan, président de la société Saint-Hubert de la Save Samatan, en citant en exemple la mort de plus de 200 volailles dans un élevage, « effrayées par un renard qui avaient réussi à pénétrer dans le hangar ».

Le 15 mai 2025, le Conseil d'État a déclassé le goupil de l'Esod dans trois départements et interdit son déterrage dans onze autres. Selon ses défenseurs, le renard roux représente un allié précieux pour les agriculteurs car il est capable de capturer jusqu'à 6000 petits rongeurs l'an. Son côté charognard est fort précieux pour limiter les risques épidémiques en participant à la consommation d'animaux malades et de cadavres. Et son activité souterraine profite à de nombreuses espèces.



Prophétie apocalyptique ?

En tout cas, cette mise en garde d'Hélène Soubelet, vétérinaire et directrice générale de la Fondation pour la recherche et la biodiversité¹, n'est pas à prendre à la légère. Mais comment opérer une prise de conscience face à un phénomène quasi-invisible dont on a toutes les peines à mesurer les effets destructeurs sur notre quotidien ? Incendies gigantesques, inondations exceptionnelles, canicule... Nous les voyons, les subissons et le constatons, mais la perte de la biodiversité ? Et comment la préserver tout en n'impactant pas l'activité économique, voire – comme d'aucuns s'en inquiètent – freiner le progrès technologique ?

D'ailleurs, qu'est-ce au juste que la biodiversité ? « C'est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...) ainsi que toutes les relations et interactions (coopération, prédation, symbiose...) qui existent entre les organismes vivants eux-mêmes et entre ces organismes et leurs milieux de vie. Nous, les humains, appartenons à une espèce – *Homo sapiens* – qui constitue l'un des fils de ce tissu », selon la définition fournie par le site biodiversite.gouv.fr

On parle du concept « one health » – une seule santé. Les santés de l'environnement, de la faune sauvage et domestique, et de l'humanité sont étroitement liées, toute perturbation de l'une a des répercussions sur les autres. D'où l'émergence de maladies vectorielles, transmises par un animal « piqueur », qui circulent par les grandes voies commerciales et touristiques.

Cette nature fruit d'un complexe équilibre avec de nombreuses interactivités voit cinq menaces peser sur elle : la destruction et l'artificialisation des milieux naturels ; la surexploitation des ressources naturelles et le trafic illégal des espèces ; le changement climatique global ; les pollutions des océans, eaux douces, sol et air ; l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. Bref, une dégradation due essentiellement aux activités humaines...

DES CHIFFRES

- Depuis 1970, 73 % des populations de vertébrés sauvages ont décliné (rapport du WWF 2024).
- 36 % des oiseaux des champs ont déjà disparu en France en 15 ans et déclin de 43 % entre 2026 et 2021 de la population de chauves-souris (rapport Office français de la biodiversité).
- 18 % des espèces ont disparu et 78 % des habitats sont dans un état de conservation défavorable (source Office français de la biodiversité).

¹<https://www.fondationbiodiversite.fr>



LA BIODIVERSITÉ À PORTÉE DE VUE

Balade bucolique le long de la Save

Rendez-vous est donné au canal de la Savère. Un ouvrage long de 7 km construit par les moines en amont de Lombez pour délester en cas d'inondation. Il représente une véritable zone humide pour la flore et la faune. Direction l'ancienne cité épiscopale pour une balade découverte tout le long de la digue artificielle de la Save.

La campagne initiale n'existe plus totalement. Autrefois, la Save faisait des méandres. Mais, de nos jours, cela n'empêche pas la création d'un écosystème comme la ripisylve, cette association de plantes qui vivent en bord de l'eau, qui maintient la digue par ses racines et assure une température plus fraîche.

Tout au long de la promenade, l'œil du promeneur remarque que les ronces abritent des merles, des fauvettes et des rossignols qui s'en servent comme refuge contre les prédateurs. Ailleurs, on tombe sur un caroubier, un arbre méditerranéen pas très gênant pour la flore locale, puis sur un bourdaine et un chêne pédonculé qui sont des espèces indigènes qui reprennent vie dans cet espace.

Enfin, quasiment à mi-chemin de Samatan et de Lombez, se trouve une réserve ornithologique, que l'on nomme localement « L'île aux oiseaux », un authentique nichoir. Un îlot de biodiversité à préserver. Un de plus en somme...



UN ENJEU LOCAL

Hirondelles

Apposer des nids artificiels sur les façades de la médiathèque pour préserver cette espèce protégée². Comme nous l'expliquions dans un précédent magazine (Mon village Samatan n°48), tout nid détruit doit être remplacé. Lesdits nids détruits étaient ceux du chantier de l'école Yves Chaze. L'opération se poursuivra avec la pose de 21 nouveaux foyers composés en béton de bois dans la future école. Pour mesurer l'importance de ce volatile, il faut rappeler qu'une hirondelle peut ingurgiter jusqu'à 3000 moustiques par jour ! Un « vrai tueur naturel » d'autant plus essentiel que le moustique tigre est porteur de maladies comme la dengue qui, à l'origine, est située dans les zones tropicales.

Chats errants

Véritables prédateurs, il est indispensable de les stériliser pour maîtriser leur population. Depuis 2023, le Gang des matous opère sur la commune pour réguler les chats haret : <https://www.samatan-gers.com/collectivite/travaux-crue-chats-compte-administratif-le-dernier-conseil/>

CO₂

Capter le carbone par la réintégration des haies, la promotion des couverts végétaux et la plantation d'arbres en prônant l'agroécologie, tel est l'objectif de l'association : <https://www.verdissonslesaves.fr>

Extinction de l'éclairage public

À Samatan, l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 h s'inscrit dans une politique d'économies d'énergie. Cette coupure a aussi une autre vertu : protéger la faune nocturne.

« C'est surtout le moment où les animaux sont le plus actifs, or la lumière artificielle perturbe le comportement des espèces en les désorientant », explique Romain Sordello, ingénieur expert biodiversité, interrogé par le média Reporterre³. « L'éclairage nocturne altère le sommeil des oiseaux diurnes, pénalise la migration des oiseaux ou encore perturbe la pollinisation jusqu'à plusieurs kilomètres des points lumineux ».

² Loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, renforcée par l'arrêté du 29 octobre fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

³ <https://reporterre.net/Eclairage-nocturne-pourquoi-eteindre-en-pleine-nuit-ne-suffit-pas>

Vivre à Samatan

ESPACE GUY BORDES



Littérature

Écrivain nigérian résidant à Londres, Leye Adenle a su captiver son auditoire en décrivant l'univers de ses trois romans. L'auteur était invité par la médiathèque, à l'occasion du festival Toulouse polars du Sud.

Calligraphie

Habitante de Samatan, Sylvie Michaud a dévoilé cet automne l'un de ses secrets : la pratique pointue de la calligraphie. Elle a exposé cet automne une partie de ses œuvres et animé un atelier découverte.

Science en fête

La fête de la science a fait étape au lycée Clément Ader avec des ateliers pour les enfants de maternelle, mais aussi avec une représentation théâtrale, salle Brialy.



Film

« Des voix dans le silence – et si quelques mots pouvaient tout changer », trois-courts métrages réalisés par Adam Joulia, élève en section cinéma du lycée Les Arènes, présentés par Francine Théodore-Leveque, déléguée régionale du Comité français pour Yad Vashem. Une projection qui s'inscrivait dans le prolongement de l'hommage rendu au gendarme René Escadre – gendarme samatanais reconnu Juste parmi les nations lors d'une cérémonie le 18 mai dernier.

ASSOCIATIONS



Comité des fêtes

La passe de trois pour le Comité des fêtes. Sous un soleil resplendissant de fin d'été, s'est tenu le vide-greniers. En automne, la soirée moules-frites / bodega a remporté un franc succès et, pour basculer en 2026, les réveillons ont fait le plein.



Trait d'union

Toujours emmenés par sa dynamique présidente, Marie-Anny Bénédet, les membres du Trait d'union se sont retrouvés pour leur traditionnel repas de Noël.

CÉLÉBRATION

Plantation
d'un chêne



Célébration des 120 ans de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des églises et de l'État au collège François-de-Belleforest avec la plantation d'un chêne.



Tout petit,
je détestais l'injustice

Benoît Alaux, retraité de la gendarmerie

« Je suis arrivé au moment de la canicule de juillet 2003. » Le 11 novembre 2025, par une température automnale des plus douces, il a définitivement posé son képi. Dernière cérémonie pour l'adjudant-chef Benoît Alaux. Ultime garde-à-vous pour ce gendarme dont le visage est si familier à Samatan et dans le Savès.

La maréchaussée, il va l'épouser lors de son service national. « À Saint-Cyprien-plage, j'ai découvert la gendarmerie mobile. Cela m'a plu, et comme la fac ça ne m'allait pas, j'ai suivi les conseils d'un oncle gendarme. » Ni une ni deux direction l'école de la gendarmerie, à Montluçon. 12^e de sa promo (sur 120), Benoît rejoint les gendarmes mobiles de Toulouse avant d'entamer un périple qui l'amènera aux Antilles, en Nouvelle-Calédonie, à Albertville, à Saint-Jory et, pour finir, à Lombez.

« Avec l'avancement, j'y suis venu par hasard et j'y suis resté par choix. Avec mon épouse, nous avons eu le coup de cœur » Cet originaire de Castelnau-d'Aud y prendra deux galons et le commandement de la brigade. « Les élus m'ont aussi soutenu dans mon envie de rester sur place. »

LIBERTÉ

Quand sonne l'heure de la retraite, les souvenirs réapparaissent. Benoît reconnaît « des moments difficiles dans ce métier difficile et usant psychologiquement où il faut de plus en plus justifier de ses actes », mais son optimisme l'amène à conserver le positif et à regarder de l'avant. « Ce qui ne va pas me manquer, c'est bien la contrainte ! »

De « cette liberté retrouvée », l'homme de 56 ans entend bien poursuivre son « implication dans la vie locale », comme il le fait déjà au sein de l'association Gasconh' à table.

Sûr également qu'il conservera son sens du service public et son empathie. « Tout petit, je détestais l'injustice. À l'école, je défendais ceux qui étaient agressés. » N'était-ce pas là le signe d'une vocation ?

En avant

Joël Sarniguet

vicaire



« J'ai été très bien accueilli tant par les gens que par les maires. » Officiant auparavant à Fleurance, Joël Sarniguet est le nouveau vicaire de la paroisse Lombez-Samatan et de celle de Colonne-L'Isle-Jourdain, en collaboration avec le curé doyen, David Cenon. Ordonné prêtre en 1996, ce pur gersois de 60 ans a ressenti sa vocation « dès l'âge de 5 ans ». De « cette idée qui ne l'a jamais quitté », il conserve une orientation constante : celle d'être « disponible pour les gens ».

Jean-Pascal Rivano

proviseur



Il est à la tête d'un « établissement à taille humaine qui a une bonne image et qui est bien implanté dans le territoire avec une équipe dynamique. » Depuis la rentrée de septembre, Jean-Pascal Rivano a pris les rênes du lycée Clément Ader. En poste auparavant à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), ce fils de proviseur – ça ne s'invente pas – a débuté sa carrière comme enseignant en mathématique-physique avant de bifurquer, en 2008, vers l'encadrement. « Je voulais évoluer pour accompagner les élèves dans leur réussite de façon plus globale sur tous les champs de la citoyenneté, la culture ou encore la santé. » Aujourd'hui, à 49 ans, il veille sur 360 lycéens, du CAP au BTS.

Agenda express

21 février - 21 juin

21 février : Inauguration des nids d'hirondelles et des Padels (tennis)
21 février : Bodega rock du Comité des fêtes, halle Daguin
15 et 22 mars : Élections municipales
16 au 20 mars : Semaine verte
21 au 23 mars : Foire agricole
3 avril : Audition de l'école de musique, halle Daguin
3 au 5 avril : Bodega du rugby, halle Daguin
4 au 6 avril : Enduro carpe, base de loisirs
11 avril : Défilé de mode, salle des fêtes
12 avril : Raclette tour, salle des fêtes
12 avril : Vide ta maison, halle Daguin
25-26 avril : Salon du bien-être, salle des fêtes
9 mai : Repas Trait d'union, salle des fêtes
29-30 mai : Spectacle de danse, salle des fêtes
7 juin : Concert de Complicitat, salle des fêtes
12-13 juin : Spectacle de danse, salle des fêtes
13 juin : Salon des vins, halle Daguin
13 juin : Gala de boxe, halle à la volaille
13 juin : Concours départemental de pêche, base de loisirs
14 juin : Trail samatanais
20 juin : Fête de la Maison rurale, halle Daguin
20 juin : Marché nocturne
21 juin : Fête de la musique

Les bals

SALLE DES FÊTES

15 février : Nicolas David
4 avril : Hugues Lamagat
7 mai : Aldo Feliciano

Les lotos

SALLE DES FÊTES

21 février : So'Art
24 février : LSC
1^{er} mars : Twirling club samatanais
10 mars : LSC
24 mars : LSC
14 avril : LSC
19 avril : Trait d'union
28 avril : LSC
12 mai : LSC
17 mai : Twirling club samatanais
23 mai : So'Art
26 mai : LSC

SEMAINE VERTE – 16 AU 20 MARS

46^e édition de la Semaine verte. Un rendez-vous pour penser et proposer le territoire vert de demain. Des associations (Verdissons le Savès et Savès climat), des collectivités (Samatan et Communauté de communes du Savès) et le Syndicat de la Save se mobilisent pour penser et proposer des pratiques agricoles plus vertueuses et préserver la biodiversité. Au programme : exposition sur le thème de l'eau, découverte des couverts végétaux, animations autour de la biodiversité, repas végétarien et parcours le long de la Save.

47^e édition

dans un climat de crise



FOIRE AGRICOLE – 21 AU 23 MARS

À Samatan, l'arrivée du printemps coïncide avec la Foire agricole. Pas de raison donc de déroger à la règle pour cette 47^e édition, présidée pour la première fois par Orane Desangles.

En sa qualité de responsable de Samatan agri'expo, l'association porteuse de l'événement, la jeune femme, dont tout un chacun loue le dynamisme et l'enthousiasme, aura fort à faire en ces temps où les professionnels de l'agriculture sont confrontés à des crises comme la grippe aviaire ou la dermatose nodulaire. D'ailleurs, il faudra s'attendre – sauf miracle – à ne pas voir des oiseaux et autres espèces à plumes, mais aussi les bovins qui faisaient l'admiration des visiteurs. « **Mais nous aurons des chats, chiens, chèvres et brebis** », se rassure Orane.

Reste les engins agricoles, les repas des Jeunes agriculteurs, les producteurs locaux et les deux jours de vide-greniers pour « **venir soutenir la filière** ».

Pour s'inscrire au vide-greniers du samedi 21 mars organisé par l'Association des parents d'élèves, téléchargez le formulaire à l'adresse suivante : <https://www.samatan-gers.com/evenement/vidé-greniers-de-la-foire-agricole-3/>

RACLETTE TOUR – 12 AVRIL

Que du bon pour se remplir l'estomac en ce début de printemps ! À l'initiative de Gasconh'à table, une raclette géante se déroulera le dimanche 12 avril, dès 11 h, à la salle des fêtes. Avec en guest-star, l'humoriste Chicandier. Billetterie : <https://yp.events/89e8c5cb-6a89-48b9-97b1-0d58d2136711/Raclette-Tour-2026-Samatan-32>

